

Ministère chargé de
l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

12 NOV. 2020

Dossier complet le :

12 NOV. 2020

N° d'enregistrement :

2020-29-0013

1. Intitulé du projet

Projet de construction d'une porcherie de 1170 places d'engraissement. Demande d'extension des effectifs autorisés de 386 animaux équivalents décomposée comme suit : 30 reproducteurs (90 AE), 450 porcelets (70 AE), 226 porcs charcutiers (226 AE)

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

SCEA DES AJONCS Roc'holloc 29800 LA MARTYRE

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Monsieur TOULLEC Bernard

RCS / SIRET

3	0	2	2	6	5	1	7	8	0	0	0	1	2
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Forme juridique

SCEA

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
Rubrique 3660 Plus de 2000 porcs 30 Kg	3579 porcs de production : régime de l'autorisation
Rubrique 2780 Installation traitement	Non classé
Rubrique 2260 Broyage, concassage...	174 KW : régime de la déclaration
Rubrique 1432 liquides inflammables	17 m ³ : régime de la déclaration et contrôle
Rubrique 2160 silos céréales	3848 m ³ non classé

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet concerne la construction d'une porcherie d'engraissement de 1170 places et d'un quai d'embarquement attenant. La demande s'accompagne d'une augmentation des effectifs de reproducteurs de 30 animaux, (90 animaux équivalents), 450 porcelets (70 animaux équivalents) et 226 porcs charcutiers (226 animaux équivalents).

L'augmentation de 386 animaux équivalents peut être qualifiée de notable mais non substantielle.

La plus grande partie du lisier produit (9192 m³) rejoindra la filière de traitement biologique en place sur l'exploitation.

L'effluent surnageant (8366 m³) et le lisier non traité (1178 m³) seront valorisés par épandage sur les 73ha 81 exploitées par la SCEA DES AJONCS.

Le plan d'épandage est inchangé. Par contre, le réseau d'irrigation sera étendu, comme prévu dans le dossier ayant fait l'objet de l'arrêté d'autorisation en date du 5 décembre 2011.

4.2 Objectifs du projet

Cet atelier est existant. L'atelier porcin a fait l'objet d'un Arrêté d'Autorisation en date du 5 Décembre 2011 pour un effectif de 390 reproducteurs, 1900 porcelets en post-sevrage et 3409 porcs charcutiers et cochettes non saillies, à l'issue d'une procédure complète avec enquête publique ouverte entre le 17 janvier 2011 et le 17 février 2011.

Pour des motifs d'ordre économique, la construction du bâtiment d'engraissement autorisé par l'arrêté du 5 décembre 2011 n'a pu être réalisée. Seules quelques modifications ont pu être mises en œuvre.

Sur les 3409 places de porcs charcutiers et cochettes non saillies autorisées, l'élevage ne dispose en fait que de 2633 places effectives.

Sur ces 2633 places l'exploitant prévoit de désaffecter 225 places.

La construction de ce nouveau bâtiment permettra de limiter le recours au façonnage pour une partie des porcs nés sur l'exploitation.

Après projet la production annuelle de porcs sera de 11688 animaux, à l'identique du dossier de 2011.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Le projet consiste en la construction d'une porcherie située à proximité immédiate des bâtiments existants, dans la même volumétrie.

Les travaux rendront nécessaires le transport sur place de tous les matériaux de constructions :

- Le béton, livré par des camions toupies, qui sera coulé sur place pour fondations et les soubassements.
- Les panneaux de béton destinés aux élévations
- Le bois de charpente
- Les éléments de couverture.
- Les équipements et aménagements intérieur.

La livraison de ces différents matériaux et leur mise en œuvre sur le site nécessiteront des mesures compensatoires :

- Enlèvement des emballages usagés
- Installation de toilettes chimiques
- Utilisation d'engins en bon état et parfaitement entretenus
- Parkings provisoires terrassés et équipés de points de collecte des eaux de ruissellement
- Entreposage des carburants et lubrifiants nécessaires à la maintenance des engins dans une zone équipée d'un dispositif de rétention.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le bâtiment est destiné à accueillir des porcs en phase d'engraissement, de 30 Kg à 118 Kg environ. Les animaux seront logés sur un sol ajouré permettant une évacuation des déjections vers la fosse de réception par un système de chasse d'eau lui-même alimenté par l'effluent surnageant issu du traitement de lisier.

La technique utilisée pour la gestion des déjections est l'évacuation fréquente, une fois par mois, qui permet de répondre à plusieurs objectifs :

- Diminuer la pression sanitaire dans le bâtiment
- Réduire la production d'ammoniac dans le bâtiment (du fait de la diminution du volume de lisier stocké)
- Favoriser les performances d'élevage
- Améliorer les conditions de travail

Les effluents seront évacués par flushing à l'aide d'une chasse d'eau.

Une réserve d'eau de 10 m³ est installée et couplée à une pompe permettant de débiter 40 m³/h. Les caillebotis sont posés sur des murets formant des canaux qui, couplée à une pente longitudinale du fond de fosse d'environ 0,5%, favorisent une bonne évacuation du lisier.

A chaque flushing, le volume d'eau nécessaire est de 15 L / animal. Pour un canal de 35 ml de long par 2 m de large par exemple, le temps de chasse est de l'ordre de 1 minute 30 sec.

Cette technique est associée à une ventilation semi-dynamique basée sur l'ouverture de rideaux latéraux et une régulation de cheminées (sans ventilateurs). L'absence de ventilation sous caillebotis contribue à diminuer les émissions d'ammoniac à l'extérieur du bâtiment du fait de la diminution de la convection sur la surface du lisier.

La pente permettra de recueillir le lisier dans la fosse transversale, avant que celui-ci ne rejoigne les ouvrages de traitement.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet sera soumis à la procédure d'autorisation relative aux demandes concernant les installations classées dépendant de la rubrique 3660 concernant les élevages de plus de 2000 porcs de production.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques		Valeur(s)
Dimensions de la porcherie d'engraissement :	- Longueur	74.5 mètres
	- Largeur	17.8 mètres
	- Hauteur	5.19 mètres
Dimensions du quai d'embarquement :	- Longueur	26.5 mètres
	- Largeur	9.4 mètres
	- hauteur	4.14 mètres
	Surface globale	1599.2 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

Le projet est situé au lie-dit Roc'hollac 29800 LA MARTYRE sur les parcelles n°1276,1278,1332, section ZC.

Coordonnées géographiques¹

Long. 0 4° 14' 10" 21c Lat. 4 8° 4 3' 7 5" 94N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

Le projet de développement de l'élevage a fait l'objet d'une étude d'impact avec procédure d'enquête publique en 2011. La SCEA DES AJONCS est autorisée à exploiter un élevage porcin de 390 reproducteurs, 3 409 porcs de plus de 30 kg (hors reproducteurs) et 1900 porcs de moins de 30 kg, soit 4 959 animaux équivalents.

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'alimentation en eau est assurée par les forages de l'exploitation. Après projet la consommation sera en augmentation de 1226 m ³ , par rapport à la situation autorisée. Les besoins en eau générés par le système de chasse d'eau seront couverts par les effluents de lagune issus de la station de traitement.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Des matériaux de terrassement en provenance d'un chantier voisin ont été livrés sur le site. Aucun prélèvement de matériau de terrassement ne s'avère nécessaire.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La construction d'un bâtiment agricole dans une zone A du document d'urbanisme ne constitue pas une consommation d'espace agricole.
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Les risques sanitaires font l'objet de mesures spécifiques renforcées depuis l'apparition en Europe du risque de contamination des élevages par la fièvre porcine africaine
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La construction du bâtiment et son exploitation seront à l'origine d'une augmentation du trafic de véhicules permis par les voies et accès existants, la route départementale n°35 et le chemin rural menant à l'élevage.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Le niveau d'émergence calculé est de 77.5 dB. Compte tenu de la distance séparant l'élevage et les tiers les plus proches (400 mètres), le niveau de bruit perceptible par ceux ci est de 48 dB, très en deçà du seuil de 60 dB fixé par la réglementation.

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les odeurs sont caractéristiques des élevages de porcs. Aucun tiers, ceux ci résidant à plus de 400 mètres, n'est susceptible d'être durablement exposé à des nuisances olfactives
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'augmentation des émissions d'ammoniac sera de 14121 unités après projet contre 13112 avant projet.
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des effluents ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les effluents supplémentaires seront traités sur le site. Après projet leur volume est de 10370 m ³ contre 10308 m ³ en situation autorisée. La capacité de la station de traitement a gérer les volumes prévus a fait l'objet d'une étude par le CEMAGREF Cette étude a été transmise à l'inspecteur des installations classées
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Tous les déchets produits sont éliminés par des filières identifiées. Les déchets dangereux produits par l'installation classée sont les déchets d'activité de soins à risque infectieux

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Il n'existe pas de projets identifiés dans le périmètre d'étude de l'installation classée.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Mesures prises	Coût	Planning
Changement de l'automate de la station de traitement et caméras de surveillance	18500 €	Réalisé en 2020
Sonde de détection de mousse dans le réacteur biologique	2000 €	Réalisé en 2020
Nouvel aérateur de 22 KW et raccordement électrique pour le réacteur biologique	31000 €	Réalisé en 2020
Sonde de sécurisation des eaux pluviales en sortie du bassin de rétention	11 500 €	A réaliser
Bassin de rétention des eaux pluviales	A chiffrer	A réaliser
Mise en place d'une horloge sur la pompe d'irrigation	1400 €	Réalisé en 2020
Extension du réseau d'irrigation	23 000 €	A réaliser

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

J'ai pris toutes les mesures pour préserver l'environnement du site d'élevage et les adaptations rendues nécessaires par l'évolution de la réglementation, en adéquation avec le projet de construction d'un nouveau bâtiment novateur et peu énergivore.

Mon projet vise à sécuriser la rentabilité de mon exploitation. L'économie annuelle peut être chiffrée à 33435 € par rapport à la situation actuelle dans laquelle je suis contraint, par le façonnage.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000. (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Plan de masse avec installations techniques et réseau Carte IGN Nomenclature des bâtiments Plan de situation Photo aérienne avant projet Photo aérienne après projet Prédexel calcul des stockages Réseau hydrographique Photos avant et après projet

9. Engagement et signature


Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à La Martyre

le, 4 Novembre 2020

Signature


SCEA des AJONCS
BOHOLLOC
29800 LA MARTYRE
RCS : D 382 265 17°
Port. : 06 08 34 54 87